

Cirque en scène « Centre des arts du cirque » de NIORT

Recrute

Un responsable de pôle école de cirque

Cirque en Scène « Centre des arts du cirque de Niort », est une association implantée dans le quartier Tour Chabot-Gavacherie à Niort depuis 25 ans. Elle emploie 7 salariés permanents dont 5 enseignants-formateurs aux arts du cirque.

L'association est structurée en 2 pôles d'activité ayant chacun un responsable : Compagnie et Ecole de cirque. La gestion est collégiale, en lien avec le conseil d'administration, et est composée des responsables de pôle et d'un responsable administratif.

L'école de cirque est agréée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC), elle forme chaque année 350 élèves adhérents à partir de 3 ans, et initie 500/800 personnes aux arts du cirque à travers des partenariats avec des établissements scolaires, des associations et des structures médico-éducatives.

Elle dispose pour cela d'une salle équipée pour accueillir les ateliers et d'un chapiteau.

Description du poste

- coordonner l'activité pédagogique de l'école et gérer une équipe,
- développer les actions du centre des arts du cirque en territoire (**projet socio-culturel itinérant**)
- conduite et promotion du projet de l'école auprès de partenaires
- favoriser la création, la production, d'actions culturelles et de spectacles au plus près des publics.
- être une ressource dans la pédagogie et l'animation.

Missions

Dans le cadre du projet pédagogique, en lien avec le projet éducatif et associatif de la structure et le projet de la Fédération Française des Ecoles de Cirque :

- Coordonner et animer au quotidien le programme des actions et plus particulièrement les cours à l'année, les stages pendant les vacances scolaires, les classes artistiques, le cirque adapté, les projets extérieurs

- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe pédagogique :

- Réalisation des plannings d'activités
- Répartition des projets extérieurs
- Gestion de la logistique générale (dont matériel et camionnette)

- Participer à la détermination des ressources pédagogiques (documentations, stages, formations)

- Participer à la conception et/ou à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'association :

- Définition et respect des objectifs par secteur d'activité
- Mise en place des moyens de réalisation de ces objectifs
- Mise en œuvre du processus d'évaluation des actions
- Centralisation et synthèse des bilans par action
- Elaboration et gestion du budget en collaboration avec les autres responsables
- Participation au CA de la FREC

- Effectuer le suivi pédagogique des éventuels stagiaires ;
- Participer au suivi et à la mise à jour de l'information pédagogique et relative au matériel d'enseignement des arts du cirque (fiches matériels, sécurité...) ;
- Animer des cours, des ateliers et des stages. (1/3 de temps évolutif),
- Contact régulier avec le référent RH délégué par le CA
- Participation à la vie associative (CA, AG, réunions...)

Responsabilités

Gestion d'une équipe :

- Assure la logistique globale des activités : répartition des projets, élaboration et suivi des plannings (activité, congé et formation), suivi horaire de l'équipe salariée ;
- Assure le lien aux partenaires dans les projets cirque : co-élaboration du projet, logistique, réorientation vers les personnes ressources... ;
- Se charge du suivi des projets et des propositions d'animations
- Participe à la préparation et à l'animation des réunions d'équipe ;
- Participe à la gestion et à l'encadrement d'une équipe d'animateurs ;
- Participe à la formation de l'équipe d'animation : mise en œuvre du projet pédagogique, de la méthode et de la démarche, contribution au processus d'évaluation des animateurs ;
- Etre consulté dans le recrutement des nouveaux intervenants ;
- Se charge de l'accueil et de l'intégration des nouveaux intervenants au sein de l'équipe et de la structure.

Respect des consignes de sécurité.

- Est le garant de l'application des procédures de sécurité lors des activités de l'école ;
- Intervient auprès des animateurs en cas de non-respect des consignes de sécurité ;
- S'assure de la sécurité morale et physique des participants aux ateliers ;

Gestion du matériel :

- Veille au suivi du matériel technique
- Est chargé de suivre la gestion des stocks (matériels pédagogique et technique) et participe à la politique d'équipement et d'achat.

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE L'EMPLOI

Savoirs nécessaires à l'emploi (connaissances) :

- Connaissance des publics ; notamment des publics en situation de handicap
- Connaissance des techniques d'animation et d'encadrement d'un groupe d'animateurs ;
- Connaissance des techniques d'animation et d'encadrement de groupe d'enfants
- Connaissance des obligations légales et fédérales liées aux pratiques des arts du cirque et plus généralement à l'accueil de mineurs ;
- Connaissance des courants éducatifs et notamment de l'éducation populaire et des réseaux d'animation et d'éducation.
- Connaissance des techniques d'animation et d'encadrement spécifiques aux arts du cirque ;
- Connaissance des réseaux cirque.

Savoirs faire nécessaires à l'emploi (pratiques) :

- Organisation, rigueur ;
- Aisance en face à face public ;
- Maîtrise des techniques d'animation ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques : suite Office et Google ;
- Aisance rédactionnelle, bonne maîtrise du Français oral et écrit ;
- Capacité à présenter les activités de l'association.

Savoir être nécessaire à l'emploi (comportements) :

- Esprit d'initiative, réactivité ;
- Sens du relationnel, bon contact avec les publics ;
- Travail en équipe ;
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit.

FORMATION ou profil REQUIS

Pratique et Expérience artistiques et circassiennes

BAFD unité de direction

BPJEPS « Activités du Cirque », APT ou autre, avec de l'expérience en animation et en coordination

DE Cirque

DEJEPS « Animation Socio-éducative ou culturelle »

Diplômes équivalents et/ou expérience dans le domaine de la coordination et de la pédagogie

DUT carrière sociales

Formalités

Volume horaire : 35 heures hebdomadaires

Forme du contrat : contrat à durée indéterminée (CDI)

Rémunération : Indice 300 de la Convention Collective de l'Animation : 2046€ bruts

Permis B obligatoire